|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| RPI Faramans/Joyeux/St Eloi | **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE****du 8/11/2018** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE** | **Représentant** |
| **Inspecteur de l’éducation nationale : Mme Vellay** |  |
| **MEMBRES VOTANTS** |  |  |  |
| **NOM** | **Présent** | **Excusé** | **Représentant** |
| **Directeur de l’école - Président:** | Barthoulot MarieRajonLeslieGandon Martin | \*\*\* |  |  |
| **Maires :**  | Mr Brochier (Faramans)Mr Brocard (Joyeux)Mme Sélignan (St Eloi) | \*\* | \* |  |
| **Conseillers municipaux :**  | Mr Marget (St Eloi)Mr Pawlak (St Eloi)Mme Couilloux (Joyeux)Mme De Barbantane (Joyeux)Mr Agostinho (Faramans)Mme Bouvier (Faramans)Mr Rubat (Faramans) | \*\*\*\* | \* |  |
| **Enseignants de l’école** |  |  |  |
| Guichard Olivia |  | \* |  |  |  |
| Laktineh Marie-Aline | \* |  |  |  |  |
| Barras Véronique | \* |  |  |  |  |
| Mondelain Cécile |  | \* |  |  |  |
| Chevrot Nadège |  | \* | Dominique Benoit\* |  |  |
| **D.D.E.N** |  |  |  |  |  |
| Otheguy Danielle |  | \* |  |  |  |
| **Représentants des parents d’élèves** | **Suppléants assurant un remplacement** |
| Marget Bénédicte |  | \* |  |
| Soriano Simon | \* |  |  |
| Dussieux Aurélie |  | \* |  |
| Viret Sylvie | \* |  |  |
| Nicolas Vincent | \* |  |  |
| Chapron Stéphane | \* |  |  |
| **Voix consultative** |  |  |  |
| **RASED**:  |  |  |  |  |  |
| Médecin scolaire :  |  |  |  |  |  |
| Infirmier(e) scolaire : |  |  |  |  |  |
| Assistante sociale :  |  |  |  |  |  |
| Représentant périscolaire :  |  |  |  |  |  |
| Enseignant ELCO :  |  |  |  |  |  |
| **Invité :**  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Procès-verbal établi le 12/11/2018

|  |  |
| --- | --- |
| Le président, directeur de l’écoleNom : Rajon LeslieSignature | Le secrétaire, (fonction)Nom : Barras VéroniqueSignature |

Date : le 8/11/2018

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

* Effectifs – Répartitions
* Sorties et projets
* Bilan des travaux d’été
* Questions des parents

Mme Rajon, directrice à St Eloi, préside le conseil d'école.

**1- Présentation des membres du Conseil d’Ecole**

Nouvelles enseignantes :

Mme Laktineh est en complément de Mme Guichard les après-midis à St Eloi et décharge les directeurs des trois écoles deux matinées par mois.

Mme Barras classe de CE1-CE2 à Joyeux, complétée par Mme Mondelain le vendredi.

Mr Gandon directeur à Faramans a en charge la classe de CM1-CM2.

Nouveaux délégués de Parents :

Simon Soriano, Bénédicte Marget à St Eloi

Aurélie Dussieux et Sylvie Viret à Joyeux,

Vincent Nicolas et Stéphane Chapron à Faramans.

**2- Vote de la réunion des Conseils d’Ecoles**

Tenue des Conseils d’écoles en commun pour les 3 écoles du RPI pour l’année 2018-2019.

-> voté à l’unanimité

Le courrier de demande de tenue de Conseil unique a été envoyé à Mme la Directrice Académique.

**3- Règlement**

Pas de modification cette année, il est consultable dans chaque école.

**4- Effectifs/répartitions**

152 enfants contre 152 en septembre 2017.

St Eloi : 2 classes  60 enfants

 Petits / moyens/grands : 9+7+14 = 30

 Petits/Moyens/Grands : 8+7+15 = 30

Joyeux : 2 classes  45 enfants

 CP : 19

 CE1/CE2 : 21+5 = 26

Faramans : 2 classes  47 enfants

 CE2 / CM1 : 17+6 = 23

 CM1/CM2 : 10+14 = 24

Soit une moyenne de 25,3 élèves par classe.

Par commune, la répartition est la suivante :

Faramans : 89 enfants

St Eloi : 44 enfants

Joyeux : 19 enfants

**5- Projets et sorties de l’année**

Le thème du RPI est le cinéma.

St Eloi :

3 sorties au cinéma de Meximieux dans le programme « Ecole et cinéma ».

Intervention d’un animateur cinéma pour créer des petits films d’animation.

Sortie pique-nique en fin d’année au bord d’un étang.

Joyeux :

Les CP-CE1 de Joyeux iront à la piscine de St Vulbas du 4 décembre au 5 mars.

L’école est inscrite à Ecole et cinéma, la première séance est prévue le 22 novembre. Il y en aura 2 autres dans l’année.

Sortie à Pérouges et animation papeterie en juin.

Intervention d’un animateur cinéma pour créer des petits films d’animation.

Faramans :

Sortie culturelle des CM1 et CM2 à l’abbaye d’Ambronay : spectacle Et hop ! Bach hip-hop ! Mêlant musique baroque au violoncelle et hip-hop.

Deux sorties au cinéma : dates à définir.

Une journée classe-cinéma à l’école.

Une sortie vélo en fin d’année (sous réserve d’un nombre suffisant de parents habilités et disponibles), il y aura une réunion d’information pour présenter le projet.

Plan bibliothèque : subvention de 1500 euros au début d’année 2019 du ministère afin d’étoffer la bibliothèque d’école (Il y aura besoin de l’aide des parents afin de couvrir la centaine de livres).

Dans le cadre du projet d’école, les 3 écoles du RPI mettent en œuvre chaque année une action de solidarité. Cette année les élèves participeront à une course contre la faim le 17 mai à Faramans. Les bénéfices seront reversés à Action contre la faim.

Les enseignants demandent aux mairies si celles-ci financent toujours un bus par an. Les mairies donnent leur accord.

Dates à retenir :

18 novembre : tartes à Faramans.

8 décembre : Marché de Noël par le sou des écoles de Joyeux, les enfants de Joyeux chanteront.

Week-end 19/20 janvier : théâtre à Joyeux

3 février : boudin à St Eloi

16 février : soirée crêpes à Joyeux

11 mars : 2ème conseil d’école à Faramans

7 avril : brocante à Faramans

7 mai : inscriptions des nouveaux élèves, penser à faire passer les nouvelles naissances à Mme Barthoulot

17 mai toute la journée, course solidaire pour Action contre la faim à Faramans. A la sortie de l’école collation organisé par les sous des écoles.

18 juin : journée passerelle où chaque enseignante accueillera ses élèves de l’an prochain

22 juin : La kermesse sera organisée par le sou des écoles à Faramans. A cette occasion, les travaux des élèves sur le thème du cinéma seront exposés.

24 juin : dernier conseil d’école à St Eloi

7 juillet : cuisse de bœuf à St Eloi

**8- Bilan travaux**

St Eloi :

Réparation des veluxs.

Joyeux :

Le portillon entre la cour et le city a été réparé.

Installation de distributeurs de savons et papier.

Achat de 2 meubles de rangement pour les classes et le renouvellement des chaises.

Remerciement à la mairie.

Faramans :

Corne de brume pour le signal intrusion-attentat.

Ordinateur connecté à la photocopieuse et maintenance informatique de la classe mobile.

En attente : plaque devant le portail indiquant l’entrée avec interphone.

Est-ce que la poursuite du renouvellement du mobilier des classes est envisagée ?

La mairie va venir faire un état du mobilier avec Mr Gandon et la question sera débattue en conseil municipal.

**9- Questions des parents**

*A l'attention de l'école de Faramans (classe de Mme Chevrot) :*

**- Les parents n'ont pas été informés de l'absence, et de sa durée, de Mme Chevrot. Serait-il possible, si cela se reproduisait, de mettre un mot dans le cahier de liaison ?**

Aucune note d’information a été effectivement collée cependant les élèves étaient informés de la durée du remplacement de Mme CHEVROT. Une note pour la poursuite du remplacement de Mme CHEVROT par Mme BENOIT a été transmise en début de semaine.

**- L'organisation des devoirs (avec la remplaçante de Mme Chevrot) semble différente. Serait-il**

**possible de guider davantage les parents, afin qu'ils puissent aider au mieux leurs enfants ?**

Mme Benoit sera présente tout le mois de novembre et a fait passer un mot dans le cahier de ses élèves pour expliquer le fonctionnement.

**- Suit-elle le même emploi du temps que celui donné en début d'année par Mme Chevrot ?**

L’emploi du temps est sensiblement le même que celui de Mme Chevrot. Les créneaux de sport restent inchangés pour l’organisation des parents.

*A l'attention de l'école de Joyeux :*

**- L'organisation de la classe de Joyeux a été modifiée. Serait-il possible d'en connaître la raison ? De ce fait, il semblerait que les enfants oublient un peu plus les devoirs.**

L’effectif est important cette année dans la classe ; pour des raisons de sécurité, le choix a été fait de mettre les cartables dans le couloir et les enfants ont un moment où ils font le cartable avec la maitresse.

*A l'attention des écoles et mairies du RPI :*

**Plusieurs parents s'interrogent sur la sécurité des enfants lors des transports scolaires :**

**- Des enfants auraient été vus, à plusieurs reprises, debout à l'arrière du car pendant le trajet St-Eloi / Faramans. De plus, il semblerait que les enfants soient libérés à l'arrivée (à Faramans) sans réelle vérification qu'une tierce personne les prennent en charge.**

Parole aux mairies :

Mr Rubat a fait le car et remis les enfants aux parents. Ils indiquent que les enfants sont tous attachés et souligne qu’il y a beaucoup de bruit dans le bus. Le fonctionnement de l’année dernière a été remis en place, les enfants rentrent tous sous le préau le matin et attendent le bus. Il en est de même le soir, les enfants rentrent tous sous le préau et sont distribués aux parents mais la nouvelle personne qui a été recruté ne connait pas encore tous les parents.

La mairie va être vigilante pour que tout se passe le mieux possible.

**- L'un des chauffeurs de car a parfois une attitude et une conduite inadaptées, en particulier lors de**

**l'arrivée devant l'école de St-Eloi (barrière renversée, façon de s'exprimer, voire s'énerver, contre les automobilistes et les piétons).**

L’incident a été signalé à la mairie de St Eloi qui a contacté le service des transports.

Le chauffeur a été remplacé.

*A l'attention de la mairie de Faramans :*

**Certains parents nous ont fait part d'incidents (punitions, remarques) à la cantine, est-ce que la**

**cantinière vous a fait part de problèmes particuliers ? Est-ce plutôt général ou ciblé sur quelques**

**enfants ?**

Parole à la mairie de Faramans :

Une personne a été prise en CDD car la cantinière actuelle est en congé. Elle souligne que les enfants sont indisciplinés, répondent et disent qu’ils n’ont jamais signés le règlement.

Les enfants n’ont pas de récréation après la cantine car il termine de manger à 13h20, heure de reprise de l’école.

Mr Chapron, parent délégué intervient pour indiquer qu’un temps de décompression est nécessaire aux enfants après le repas afin de démarrer au mieux les apprentissages de l’après-midi.

La mairie va décaler le service à 11h40, tout de suite à la sorti des classes afin que les enfants aient une récréation après le repas.

Séance levée à 19h35